



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 juin 2014

CHRISTIAN CARDONNEL ÉLU À LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION ENERGIES RENOUVELABLES ET BATIMENT DU SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES



La Commission Energies Renouvelables et Bâtiment du SER, qui compte 29 sociétés, s'est réunie le 3 juin 2014 et a élu Christian CARDONNEL à la Présidence de cette commission. Christian CARDONNEL devient, à ce titre, membre du Conseil d'administration du Syndicat des énergies renouvelables.

Christian CARDONNEL est Président de CARDONNEL Ingénierie. Il est, par ailleurs, expert auprès de la DHUP et réalise diverses missions pour des organismes du domaine de l'énergie, du bâtiment et de l'environnement.

La Commission Energies Renouvelables et Bâtiment, dont il prend la présidence, a été créée début 2014 pour donner aux énergies renouvelables toute leur place dans la construction neuve comme dans la rénovation.

Présent dans plusieurs instances en lien avec le bâtiment, - comité consultatif du CSTB, Conseil scientifique et la CNA de l'ADEME, collectif Effinergie, présidence du conseil scientifique et Conseil d'Administration de la Fondation Bâtiment Energie, bureau et comité stratégique du Plan Bâtiment Durable -, le SER a pris l'initiative de créer cette commission pour favoriser les échanges entre le monde de l'énergie et celui du bâtiment.

La Commission Energies Renouvelables et Bâtiment concernera un grand nombre des filières.

« Bois-énergie, biomasse, solaire thermique et photovoltaïque, géothermie, pompes à chaleur, récupération de chaleur doivent trouver leur point d'équilibre et travailler en synergie pour aller vers des bâtiments au confort durable, économes en énergie et en ressources.

Plusieurs chantiers sont devant nous tels que les réglementations thermiques et les labels, les financements, la compétence des professionnels, la sensibilisation des collectivités locales et l'innovation technique, sociologique ou financière. Notre commission poursuit l'objectif d'apporter les contributions des professionnels des énergies renouvelables en coordination avec les professionnels du bâtiment », résume Christian CARDONNEL.

Contact presse : Françoise JOUET, (francoise.jouet@enr.fr)
01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

Pour suivre le SER sur twitter : @ser_enr

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe 400 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 75 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (**FBE**), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (**SOLER**), solaire thermique et thermodynamique.